

STRATÉGIE DE SOUTIEN DE L'AGRICULTURE URBAINE

**ACTIONS PRIORITAIRES
EN FONCTION DES
CLIENTÈLES CIBLES**
(DE 2016-2017 À 2018-2019)



POURQUOI UNE STRATÉGIE?

Depuis quelques années, l'agriculture urbaine ne cesse de gagner en popularité à l'échelle planétaire et le Québec n'y fait pas exception. L'engouement pour cette activité n'est pas étranger à la demande grandissante pour des produits frais, différenciés et de proximité.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation reconnaît les multiples bienfaits de l'agriculture urbaine pour la société et souhaite contribuer à son essor par l'entremise de la Stratégie de soutien de l'agriculture urbaine. Plus précisément, cette stratégie a pour objectif de favoriser le développement de cette forme d'agriculture afin de répondre aux attentes des citoyens et des entreprises. Ainsi, le Ministère entend jouer un rôle actif pour faire de l'agriculture urbaine :

- un moteur de développement d'une économie locale prospère;
- un allié pour l'environnement;
- un pilier pour la communauté.

La Stratégie de développement de l'agriculture urbaine a été élaborée en tenant compte de certains enjeux dont le développement durable, la croissance de l'économie locale, le rapprochement entre les acteurs du secteur bioalimentaire et les consommateurs, la sécurité alimentaire et l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales.

Pour parvenir à l'atteinte des objectifs de la Stratégie, quatre priorités d'action ont été déterminées, soit :

1

Mettre en place un terreau fertile au développement de l'agriculture urbaine

2

Améliorer les connaissances en matière d'agriculture urbaine et leur transfert

3

Appuyer la mise en place d'initiatives structurantes en matière d'agriculture urbaine

4

Promouvoir et sensibiliser la population à l'agriculture de proximité et au patrimoine agricole



PRIORITÉS D' ACTIONS

PRIORITÉ	ACTION	2016 -2017	2017 -2018	2018 -2019
POUR LES CITOYENS				
4	Réaliser et mettre en ligne une trousse d'information sur l'agriculture urbaine, comprenant, par exemple, des renseignements et des conseils sur les techniques de culture, la salubrité des aliments, la réglementation, les bonnes pratiques agroenvironnementales, etc.	×		
2	Soutenir l'instauration d'une formation technique spécialisée en agriculture urbaine dans un établissement d'enseignement existant.		×	×
3-4	Appuyer, par des appels de projets, la réalisation d'activités d'éducation et de sensibilisation à l'agriculture de proximité.	×	×	
4	Lancer la campagne de promotion Je suis fier de mon jardin urbain! sur le Web pour favoriser l'essor de l'agriculture urbaine.	×	×	×
POUR LES ENTREPRISES				
1-3	Favoriser l'accès et l'intégration des projets liés à l'agriculture urbaine à certains programmes de financement.	×	×	×
2	Soutenir le développement des connaissances sur l'agriculture urbaine pour les conseillers de première ligne. <ul style="list-style-type: none"> - Recenser l'expertise disponible et les besoins particuliers quant aux services-conseils liés à l'agriculture urbaine. - Mettre au point une formation à l'intention des conseillers de première ligne. 	×	×	
2	Intégrer l'agriculture urbaine dans l'offre de services-conseils des réseaux Agriconseils.		×	
2	Valoriser l'expertise et la recherche appliquée en matière d'agriculture urbaine afin de mieux cerner ses différents enjeux et retombées et pour appuyer l'innovation dans ce domaine. <ul style="list-style-type: none"> - Attribuer un mandat de recherche pour mieux connaître les enjeux et les retombées de l'agriculture urbaine. - Conclure une entente avec un groupe intéressé pour soutenir l'acquisition de connaissances technico-économiques transférables dans le domaine. 	×	×	×
POUR LE MONDE MUNICIPAL				
2	Soutenir la mise au point d'une formation technique destinée aux acteurs municipaux pour les familiariser avec l'agriculture urbaine, de manière qu'ils puissent encadrer et appuyer les citoyens désirant la pratiquer.		×	×
1	Favoriser l'intégration de l'agriculture urbaine dans les activités de planification des municipalités. <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la réalisation de projets pilotes visant l'intégration d'un système alimentaire territorialisé. - Préparer et diffuser des guides techniques. 	×	×	×

